



Salaires de survie à la Caisse d'Épargne

Il y a 3 ans, **Sud-Solidaires** vous a interpellé sur les bas salaires en Caisse d'Épargne.

En 2018, même avec les différentes fusions de Caisses (et celles à venir) qui ont permis et permettront d'accroître encore plus les Résultats, le constat est toujours aussi alarmant.

En effet, sur les 1^{ers} niveaux de classification, en se basant sur les salaires minimums de la Branche, les augmentations de salaire sur les 10 dernières années se situent entre 1 et 3,5 %.

En comparaison, le SMIC, lui, a augmenté d'environ 13%.

Certain-es de nos collègues sont payé-es à peine 1 200 € net par mois (hors rémunération aléatoire) soit l'équivalent du SMIC qui est aujourd'hui à 1 173 € par mois.

Et dire que la plupart des gens pense encore que les employé-es de banques sont bien payé-es !

Focus sur LA BANQUE NOUVELLE DEFINITION

Le saviez-vous ? Dans le Statut des Caisses d'Épargne, jusqu'en 2002, le niveau des salaires était bien meilleur, notamment pour un-e jeune débutant-e, car au salaire de base, s'ajoutait des primes qui prenaient en compte l'expérience acquise (PDE), la composition de la famille (PF)...

Depuis, nos patrons ont dénoncé la convention collective jugée trop avantageuse pour les salarié-es. Pourtant, comparativement, les résultats des Caisses sont bien meilleurs aujourd'hui qu'à cette époque. **Alors, à qui profite le crime ?**

Aujourd'hui, en « dédommagement », nous avons une part variable qui fait bien pâle figure et qui, au fil des années, devient de plus en plus inatteignable ! **Le « travailler plus pour gagner moins » à la sauce patronale triomphe !!!**

Une part variable qui permet pour la plupart des jeunes de payer leurs impôts et autres factures en attente. Un intéressement qui est parmi le plus bas par rapport à nos concurrents et qui pour certain-es n'est pas placé parce que les collègues l'attendent toute l'année pour pouvoir, par exemple, se permettre de partir une fois par an en vacances en famille, au détriment de l'abondement.

Actuellement, la réalité est que beaucoup de jeunes sont en situation précaire ; comment vit-on avec un salaire de 1 200 euros par mois ? On ne vit pas on SURVIT !!!

Après avoir réglé les charges pour les besoins primaires, qui sont, se nourrir, se loger, se déplacer, il ne reste pas grand-chose pour finir le mois. Du coup, ils n'ont pas d'autre choix, parfois, que de dépasser leur découvert autorisé, et là, encore dure sanction ; comme pour les clients les moins aisés, des multitudes de commissions d'interventions imputées sur ce bas salaire, sans possibilité d'obtenir la moindre remise. Si les clients dans « le rouge » sont rackettés, les employé-es pauvres le sont aussi !



Un réel appauvrissement des salarié-es des Caisses d'Épargne. Certain-es de nos collègues touchent le complément RSA !!! Et oui vous pouvez travailler pour le 2^{ème} groupe bancaire français et toucher le RSA !!!

VS

Un réel enrichissement des Caisses d'Épargne et de leurs dirigeants. Un Groupe BPCE qui dégage 3,4 milliards de bénéfices dont 1,2 milliards pour les seules Caisses d'Épargne.

Sud-Solidaires REVENDIQUE UN SALAIRE MINIMUM DE 1 700 EUROS NET POUR TOUTES ET TOUS